



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 4 septembre 2015

N° 619



Santé publique

Rééducation : sept métiers – effectifs en forte hausse

Dans le domaine sanitaire, le champ de la rééducation couvre sept métiers très différents : masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien. En 2013, en activité et âgés de moins de 65 ans, ils sont près de 140 000 à exercer (France entière).

Effectifs des professionnels de la rééducation

| | 2003 | 2013 | Variation 2003-2013 | |
|----------------------------|--------|--------|---------------------|---------|
| | | | Relative | Absolue |
| Masseurs-kinésithérapeutes | 56 976 | 73 822 | + 16 846 | + 30 % |
| Pédicures-podologues | 9 708 | 11 971 | + 2 263 | + 23 % |
| Orthophonistes | 14 919 | 21 006 | + 6 087 | + 41 % |
| Orthoptistes | 2 419 | 3 672 | + 1 253 | + 52 % |
| Ergothérapeutes | 4 725 | 8 369 | + 3 644 | + 77 % |
| Psychomotriciens | 5 375 | 8 667 | + 3 292 | + 61 % |
| Diététiciens * | 6 250 | 8 472 | + 2 222 | + 36 % |

Champ : professionnels en activité âgés de moins de 65 ans (France entière). Source : répertoire Adeli.
* Les 6 250 professionnels recensés correspondent à l'année 2009. Les variations sont donc celles portant sur 2009-2013.

Leur nombre est en forte augmentation depuis la fin des années 1990, et ce pour deux raisons : d'une part l'offre de formation et la demande (accroissement continu des inscrits en formation) ; d'autre part la hausse des praticiens diplômés à l'étranger et venus s'installer en France.

Ces professionnels sont beaucoup plus nombreux à exercer, mais leur implantation dans le territoire, à l'instar des professions médicales, reste très inégalement répartie : « *Les départements côtiers ou du sud de la Loire sont les plus favorisés ainsi que, dans une moindre mesure, ceux de l'Île-de-France* », observe la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).



Selon le territoire en France où l'on réside, les chiffres peuvent plus ou moins surprendre. Ici, il peut y avoir pléthore de professionnels, et là, pénurie. La demande, elle, avec le vieillissement de la population, concerne l'ensemble du territoire.

Source : Julie Rochut (Drees), « [Métiers de la rééducation : des professionnels toujours plus nombreux](#) », in *Études et Résultats* n° 895 d'octobre 2014.



Démographie

« MAFE » pour comprendre les retours au pays d'origine Sénégalais et Congolais expliquent leurs migrations

L'immigration est une question sensible. En France, avec les titres de séjour, on sait à peu près combien de personnes entrent dans le territoire. Mais combien d'étrangers rentrent-ils dans leur pays ou bien repartent-ils dans un autre pays ? Quels sont les facteurs explicatifs ? On peut connaître le nombre de accompagnements forcés à la frontière, mais quel est le nombre de migrations de retour librement décidées et mises en œuvre par les migrants ?

Ces réalités sont méconnues. Un programme de recherche : *Migration entre l'Afrique et l'Europe (MAFE)*, étudie ces retours pour les migrants de deux pays africains : le Sénégal et la République

démocratique du Congo (RD Congo) ⁽¹⁾.

Les chercheurs observent « *une réelle tendance à la baisse des migrations de retour* ». Pour étayer ce constat, ils peuvent déjà s'appuyer sur les intentions de retour des migrants au moment de l'arrivée dans leur pays de destination. Ainsi, la proportion de migrants envisageant leur retour est passée, pour les Sénégalais, de 51 % avant 1990 à 41 % après 1990, et pour les Congolais, de 64 % à 36 %. Bien entendu, ces intentions, surtout quand elles sont déclarées de façon rétrospective, ne rendent pas compte des retours effectifs.

Cependant, outre les données MAFE, diverses études confortent cette tendance à une baisse des retours. Les chercheurs développent deux facteurs explicatifs : d'une part, le contexte socioéconomique, voire politique, des pays d'origine, et éventuellement sa dégradation ; d'autre part, l'évolution du contexte dans le pays de destination. « *La*

fermeture progressive des frontières européennes aux travailleurs migrants, précisent les démographes, s'est traduite par une mutation des logiques migratoires. Les migrants qui pouvaient autrefois aller et venir presque librement ont finalement tendance à s'installer »...

Si la tendance est à la baisse des retours, ceux-ci sont avant tout des migrations spontanées plutôt que des retours forcés. Les motifs sont donc personnels. Selon les pays, les raisons sont d'abord familiales ou alors professionnelles. Ce peut être ensuite la fin des études.

Avec l'enquête MAFE, seuls 16 % des migrants sénégalais et 15 % des Congolais ont déclaré être rentrés suite à des difficultés rencontrées en Europe, y compris en raison de « *problèmes de papiers* ». En outre, les perspectives de réinsertion dans le pays d'origine jouent un rôle majeur dans les décisions de retour.



Gérontologie

Des résidents de plus en plus dépendants

Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) tirent la sonnette d'alarme : les résidents qu'ils accueillent seraient de plus en plus dépendants et de moins en moins autonomes ⁽²⁾. Parallèlement, les moyens, notamment humains, n'évolueraient pas proportionnellement. La vie en Ehpad ne serait plus la même. Les projets d'établissement, dans leurs dimensions soins, hôtellerie, animation et vie sociale, seraient aujourd'hui à réécrire pour correspondre à ce contexte inédit. Mais qu'en est-il dans les faits ?

Tous les quatre ans, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) réalise une enquête auprès des établissements. L'édition 2011 a obtenu un taux de réponse de 84 %. Cette enquête montre effectivement que la tendance vers plus de dépendance et/ou de perte d'autonomie se poursuit. Ainsi, dans l'ensemble des établissements (hors logements-foyers), la proportion de

résidents dépendants (classés en GIR 1 à 4) passe de 84 % fin 2007 à 89 % fin 2011. Et la part des résidents très dépendants (GIR 1 ou 2) atteint 55 % fin 2011, contre 51 % fin 2007 ⁽³⁾. En outre, le GIR moyen pondéré des Ehpad est passé de 663 fin 2007 à 700 fin 2011.

Parallèlement, entre 2007 et 2011, le taux d'encadrement en Ehpad continue d'augmenter : il était de 57 pour 100 places en 2007 et il est de 61 fin 2011 (+ 4 points). La Drees précise que le nombre de professionnels en ETP travaillant dans les Ehpad est passé de 294 700 en 2007 à 360 800 en 2011. Cependant, les deux tiers de cette hausse s'expliquent par l'augmentation du nombre d'Ehpad entre 2007 et 2011...

Source : Sabrina Volant (Drees), « L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », in *Études et Résultats* n° 877 de février 2014.



« Aujourd'hui, on entreprend aussi un pèlerinage non pas pour son sens religieux, mais pour sa portée générale, à la frontière du profane et du sacré. Comme le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Marcher vers le sanctuaire symbolise le cheminement spirituel. Il s'accompagne d'une ascèse à la fois physique et mentale. C'est un moment de ressourcement, une rupture dans un quotidien routinier et uniforme, en vue de la recherche de sens. Comme la réponse d'un sacré diffus qui ne dit pas toujours son nom. »

Joseph Maïla, professeur de sciences politiques et de relations internationales, « L'appel du sacré ne faiblit pas » (propos recueillis par Matthieu Stricot), *La Vie – Le Monde hors-série – L'atlas des religions*, édition 2015.

(1) – Maire-Laurence Flahaux (université d'Oxford), Cris Beauchemin (Institut national d'études démographiques – Ined) et Bruno Schoumaker (université catholique de Louvain), « [De l'Europe vers l'Afrique : les migrations de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo](#) », in *Population & Sociétés* n° 515 d'octobre 2014 (4 pages).

(2) – Une personne est dépendante quand elle a besoin d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie au quotidien ; elle a perdu son autonomie quand elle n'a plus la liberté et/ou la capacité de décider pour elle-même.

(3) – À partir d'un outil qui est utilisé dans toute la France (la grille Aggir), les résidents sont classés des plus dépendants (GIR 1) aux moins dépendants (GIR 6). Les personnes classées en GIR 1 à 4 bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui prend en charge une partie du tarif dépendance en Ehpad.